



ORCHESTRAS
ORCHESTRES | CANADA

Au service de leurs collectivités et représentants du
Canada :
Les orchestres canadiens en 2016

Recommandations prébudgétaires destinées au Comité
permanent des finances

16 février 2016

Katherine Carleton, directrice générale
Orchestras Canada/Orchestres Canada
C.P. 2386
Peterborough (Ontario) K9J 2Y8
Tél. : 416-366-8834, poste 1
Courriel : katherine@oc.ca
orchestrascanada.org//orchestrescanada.org

Introduction

Au nom de nos 190 orchestres membres de partout au Canada, de leurs musiciens et employés, ainsi que des bénévoles et des auditoires qu'ils attirent, Orchestres Canada se réjouit de pouvoir contribuer au processus prébudgétaire menant au budget de 2016.

Nous remercions le gouvernement du Canada et les députés de leur soutien constant envers le secteur des arts et des engagements pris par l'actuel gouvernement de réinvestir dans les arts et la culture. L'investissement fédéral dans les arts contribue largement au succès des orchestres canadiens et des artistes qu'ils engagent et attire des investissements supplémentaires de particuliers (par la vente de billets, des dons caritatifs et une contribution bénévole), d'entreprises, de fondations et d'autres ordres de gouvernement.

En retour, nos orchestres et musiciens contribuent à la place que le Canada s'est taillée dans le monde, à notre économie, à nos collectivités et à notre qualité de vie. Certes, chaque orchestre repousse à sa façon les limites, mais nous tenons à signaler cinq initiatives survenues depuis un an.

Le **Vancouver Symphony** s'est associé à la ville de Whistler pour lancer le *VSO Orchestral Institute at Whistler*, un programme de formation pour jeunes musiciens exceptionnels. En plus de mettre en valeur les talents du VSO, lauréat d'un prix Grammy, et de son directeur musical, Bramwell Tovey, ce programme a appuyé les efforts déployés par la ville de villégiature en vue d'accroître son tourisme culturel estival.

L'**Edmonton Symphony** a lancé la première initiative intensive de prestations parallèles pour musiciens adultes amateurs. Appelée *The B — Sides*, elle a donné à des musiciens, certains plus rouillés que d'autres, l'occasion de répéter et de jouer aux côtés de leurs mentors de l'ESO. Déclaré succès retentissant en 2015, le programme prendra de l'envergure dans les prochaines années et inclura même un camp d'été d'une semaine.

Le **Kitchener — Waterloo Symphony** a organisé le premier piratathon orchestral, qui a donné aux experts en technologie de l'information de la région l'accès aux ressources de l'orchestre et à la salle de concert dans le but de révolutionner l'expérience des spectateurs. Les projets lauréats ont été dévoilés aux concerts inauguraux du KWS à l'automne 2015 et celui qui a obtenu la deuxième place, « How Do I Symphony? » est

une fonctionnalité populaire du site web de l'orchestre,
à <http://howdoi.kwsymphony.ca/#questions/1>

De pair avec les experts en technologie de l'information de SAGA, l'**Orchestre symphonique de Québec** a participé à l'élaboration d'une application iPhone et iPad géolocalisée, *Les Jardins symphoniques*, une expérience d'immersion symphonique mariant une promenade dans le parc à une exploration des instruments de l'orchestre.

En avril 2015, **Symphony Nova Scotia** a lancé l'initiative *Beyond the Hall* par un programme en résidence intensif de deux jours dans le comté de Pictou. Il s'agissait de la première mini-tournée dans un cycle de mini-tournees provinciales de quatre ans destiné à présenter, en salle et dans des écoles, des concerts de l'orchestre au complet et de petits ensembles à des auditorios de tous âges dans des collectivités hors de Halifax, la ville d'attache de l'orchestre. Selon le directeur artistique du De Coste Centre : « Le projet dans le comté de Pictou a été absolument génial et vivifiant [...] Il a été merveilleux de travailler avec vous tous. Nous allons tous chérir le souvenir du moment où les élèves les plus vieux se sont joints à Dave Gunning et à l'orchestre pour la dernière chanson. »

Nos recommandations tiennent compte du fait que les objectifs du gouvernement du Canada et ceux des orchestres canadiens convergent :

- les orchestres sont importants pour la qualité de vie des Canadiens. Par leurs prestations publiques, leurs programmes d'éducation et d'engagement communautaire, ainsi que les activités hors programme de leurs musiciens, les orchestres contribuent à faire des villes et des collectivités des endroits plus recherchés et attrayants, dont les citoyens sont plus heureux, engagés et productifs;
- les orchestres font de toute évidence partie de l'infrastructure civique du Canada. Même si une collectivité ne peut pas, en raison de sa taille, soutenir un orchestre, ses citoyens profitent des activités orchestrales grâce aux tournées ou aux diffusions numériques;
- les orchestres contribuent à l'emploi, directement en employant des musiciens et d'autres membres du personnel, et indirectement par leur partenariat avec les salles de concert, les médias et les professionnels des médias, de l'impression et de la technologie de l'information, les agences de marketing et les industries de l'accueil et du tourisme;
- le régime fiscal du Canada, par des mesures comme le crédit d'impôt pour don de bienfaisance, favorise actuellement les orchestres. Au moyen de rajustements minimales, nous croyons que les mesures fiscales pourraient contribuer davantage à la pérennité des orchestres.

Contexte

Les orchestres canadiens savent que le changement est la nouvelle constante; plutôt que d'essayer de préserver le statu quo, nous nous adaptons et nous répondons aux besoins et aux intérêts en évolution des auditoires et de la collectivité dans son ensemble. L'engagement artistique présente de nombreuses facettes; pour répondre le plus efficacement possible aux besoins de nos collectivités, nous adoptons les technologies numériques et repensons les modèles traditionnels de programmation et les normes de présentation de concerts. Notre offre, plus imaginative, novatrice et vaste que jamais, propose de nouvelles manières de faire l'expérience de la musique.

Tout en étant ouverts à la technologie nouvelle comme moyen d'attirer de nouveaux auditoires, nous savons que les Canadiens accordent encore beaucoup d'importance à l'expérience d'un concert en direct. Dans une étude menée en Ontario en 2011, 60 % des répondants ont dit assister à des concerts de musiciens professionnels¹. Manifestement, vivre un spectacle en direct demeure une expérience attrayante et irremplaçable.

Par contre, nous savons que le financement public des arts doit aussi s'adapter et changer. Le Conseil des arts du Canada entreprend une réorganisation en profondeur de son modèle de financement et s'emploie à le rendre plus souple et adapté aux besoins des artistes, des organismes et des Canadiens.

C'est pourquoi nous formulons les recommandations suivantes :

Recommandation 1 : Augmenter de 95 millions de dollars en 2016 et de 180 millions de dollars en 2017 le crédit parlementaire destiné au Conseil des arts du Canada, ce qui aurait pour effet de doubler le budget du Conseil en 2017-2018.

Orchestres Canada se joint à d'autres intervenants du secteur culturel, y compris la Coalition canadienne des arts, pour exhorter le gouvernement du Canada à augmenter son soutien au Conseil des arts du Canada. Le Conseil des arts est le principal moyen par lequel le gouvernement investit dans les organismes caritatifs sans but lucratif du domaine des arts, dans les collectifs d'artistes et dans les artistes, y compris les orchestres. Son soutien a un effet de levier sur les investissements des particuliers (par la vente de billets et les dons de bienfaisance), du secteur privé, des fondations et d'autres paliers de gouvernement. Canada. Chaque niveau d'investissement contribue

¹ Wolf Brown, *Étude sur l'engagement dans les arts en Ontario*, septembre 2011.
<http://www.arts.on.ca/AssetFactory.aspx?did=7230>

en partie au secteur culturel, dont la valeur atteint 50 milliards de dollars, et aux 647 000 emplois dans ce secteur au Canada².

Un investissement accru permettrait au secteur des arts de créer plus d'emplois et d'avoir un plus grand impact économique. Le financement du Conseil des arts n'a pas évolué au même rythme que notre économie. C'est ce qui explique que les organismes manquent de ressources et que les artistes et travailleurs culturels ne sont pas convenablement rémunérés. En juillet 2015, les ministres fédéral et provinciaux responsables de la culture ont reconnu que la situation socioéconomique des artistes est de plus en plus préoccupante³. L'accroissement recommandé permettra au Conseil des arts de mieux exploiter le potentiel du secteur culturel du Canada et aidera ce dernier à contribuer davantage à l'économie et à multiplier les emplois.

En investissant dans les orchestres, les gouvernements investissent dans des collectivités prospères. Les orchestres constituent des organismes artistiques et communautaires clés : ils travaillent avec les chœurs et les compagnies de danse et d'opéra, et leurs initiatives communautaires, d'éducation et pour les jeunes incluent des programmes de grande qualité et à faible coût pour tous les citoyens. Ils sont de grands rassembleurs autour d'expériences communes, qui contribuent au dynamisme, à la sécurité et à l'esprit de compassion des collectivités. Celles-ci sont justement le genre d'endroits qui attirent les entreprises, contribuant par le fait même à renforcer l'économie et à créer des emplois. Un investissement accru dans les arts par l'entremise du Conseil des arts favorisera ce résultat.

Recommandation 2 : Favoriser l'accès au marché international par une augmentation de l'investissement afin d'injecter 25 millions de dollars dans le développement stratégique des marchés internationaux pour les arts.

Les orchestres figurent parmi les meilleurs ambassadeurs du Canada puisqu'ils renforcent les possibilités commerciales et recrutent de nouveaux amis pour le Canada, tout en élargissant leurs marchés et en se produisant sur la scène mondiale. Pour preuve, la récente tournée de concerts et de programmes éducatifs effectuée par l'Orchestre du Centre national des arts au Royaume-Uni pour marquer le centenaire du début de la Première Guerre mondiale : cette tournée a été une excellente occasion de cimenter les relations commerciales et intergouvernementales, contribuant à créer des emplois pour les Canadiens et à faire avancer la croissance économique.

² <http://www.statcan.gc.ca/pub/13-604-m/13-604-m2014075-fra.htm>

³ <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.page=5&crtr.dpt1D=6662&nid=998229>

D'autres orchestres, y compris le Tafelmusik Baroque Orchestra, le Vancouver Symphony Orchestra, le Toronto Symphony Orchestra et l'Orchestre symphonique de Montréal, effectuent aussi des tournées internationales, générant un enthousiasme analogue et des retombées pour le Canada. Ces tournées rehaussent la visibilité du Canada dans toutes les régions du marché mondial, qui est de plus en plus mouvant et important pour la prospérité de notre pays.

Un investissement ciblé dans le développement des marchés internationaux multiplie les débouchés pour les artistes canadiens professionnels et ceux qui appuient l'infrastructure les entourant, ce qui aide à faire en sorte que les Canadiens hautement qualifiés travaillent pour des organisations canadiennes. Cela élargit et diversifie les flux de rentrées, favorisant la croissance et la pérennité des orchestres.

Même si le Conseil des arts a déjà affecté des ressources pour absorber une part du coût des tournées et du développement des marchés, le financement provenant du Conseil est insuffisant pour des organisations d'envergure comme les orchestres. En outre, le Conseil ne possède pas l'infrastructure internationale nécessaire sur les principaux marchés mondiaux pour prodiguer les conseils requis et le soutien sur place. Un accroissement des ressources en amont, de l'information stratégique et des renseignements sur le terrain dans les marchés visés s'impose pour optimiser les possibilités qui s'offrent. Nous croyons que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est l'entité la mieux placée pour gérer cet investissement.

Recommandation 3 : Mettre en œuvre le projet de crédit d'impôt supplémentaire pour dons de bienfaisance

Orchestres Canada se joint à Imagine Canada pour exhorter le gouvernement du Canada à mettre en œuvre le crédit d'impôt supplémentaire.

Le crédit d'impôt supplémentaire ajouterait dix points de pourcentage au crédit d'impôt pour dons de bienfaisance lorsque ceux-ci dépassent le montant annuel le plus élevé jamais réclamé par le contribuable. Comme Imagine Canada l'a fait observer, cela « ferait fond sur le super crédit pour premier don de bienfaisance et reconnaîtrait les efforts des Canadiens qui sont déjà donateurs » en les incitant à augmenter leurs dons d'une année à l'autre, peu importe le montant, minime ou élevé, de leurs dons l'année précédente.

Les orchestres membres d'Orchestres Canada sont des organismes de bienfaisance enregistrés. Le soutien du secteur privé (y compris les dons donnant droit à un reçu officiel) correspond en moyenne à 38 % du revenu annuel d'un orchestre. Ce soutien

permet aux orchestres d'offrir les services et les programmes sur lesquels les Canadiens comptent.

Le projet de crédit d'impôt supplémentaire représentera une mesure incitative modeste encourageant les Canadiens à augmenter leurs dons de charité d'une année à l'autre. Il donnera par ailleurs aux organismes de bienfaisance, y compris les orchestres, un autre moyen de favoriser la pérennité et la croissance. Nous croyons que le crédit d'impôt supplémentaire constitue un moyen efficace d'accroître la capacité des organismes à mieux servir les Canadiens et à contribuer à la prospérité et à la vitalité des collectivités.

Recommandation 4 : Veiller à ce que le financement des projets d'infrastructure dans le domaine des arts et de la culture (rénovation et mise à niveau, achat de matériel ou nouvelle construction) puisse être envisagé dans le cadre des programmes fédéraux actuels ou futurs d'investissement dans l'infrastructure.

Comme pour de nombre d'autres organismes des arts de la scène, la capacité des orchestres de rallier leurs communautés dépend de l'existence d'installations sécuritaires, accessibles, confortables, appropriées sur le plan acoustique, bien équipées, écoénergétiques et attrayantes. Toutefois, l'accès aux programmes de financement fédéraux varie d'une année à l'autre, de sorte qu'il est difficile pour les organismes artistiques, l'administration des salles de concert et les municipalités de planifier les projets d'infrastructure requis pour le secteur des arts et de la culture. Vu le rôle important qu'a joué le Fond pour les espaces culturels du ministère du Patrimoine canadien, nous demandons que des programmes comme le Nouveau Fonds Chantiers Canada (Volet d'infrastructures provinciales-territoriales et Projets nationaux et régionaux) et le Fonds pour l'accessibilité reconnaissent encore explicitement les besoins en matière d'infrastructure du milieu des arts et de la culture.

Conclusion

Nous vous offrons tous nos vœux de succès dans vos délibérations et nous vous remercions de votre attention.